

Hopfenweg 21  
PF/CP 5775  
CH-3001 Bern  
T 031 370 21 11  
info@travailsuisse.ch  
www.travailsuisse.ch

DDPS  
Monsieur Guy Parmelin  
Conseiller fédéral  
Palais fédéral  
Berne

Courriel : [stefan.leutwyler@baspo.admin.ch](mailto:stefan.leutwyler@baspo.admin.ch)

Berne, le 27 février 2018

## **Contributions de la Confédération aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver « Sion 2026 ». Consultation.**

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous consulter sur ce projet et c'est volontiers que nous vous faisons parvenir notre avis. Ci-après voici des considérations générales sur ce projet.

### **1. Considérations générales**

#### **1.1 Approbation conditionnelle du projet**

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, exprime son soutien de principe au projet de Jeux d'hiver et aux contributions financières de la Confédération mais en y mettant des conditions qui sont :

- ▶ **le respect absolu du développement durable.** C'est-à-dire non seulement le respect de l'environnement mais aussi la prise en compte des aspects sociaux avec **en particulier le respect des conditions de travail et de rémunération** dans la phase précédent l'organisation des Jeux d'hiver ainsi que pendant leur déroulement. Dans ce sens, par respect des conditions de travail nous n'entendons pas seulement des dispositions minimales mais **le respect des conventions collectives de travail et des contrats-types de travail**. Nous proposons à ce sujet l'élaboration d'un **Pacte social** qui engage les différentes parties prenantes. Dans ce contexte, il est aussi important de tenir dûment compte de la main-d'œuvre disponible sur le marché local et régional.
- ▶ **des contributions de la Confédération qui n'entraînent aucunes réductions de prestations de tâches de la Confédération.** La situation financière de la Confédération est très favorable avec un niveau d'endettement bas. Et, une fois de plus, les comptes de la Confédération sont bien

meilleurs que ce que prévoyait le budget avec pour 2017 un excédent d'au moins trois milliards de francs au lieu d'un léger déficit ! C'est pourquoi, les contributions de la Confédération de près d'un milliard de francs ne doivent en aucun cas être compensées par des réductions de tâches et peuvent faire ainsi très légèrement augmenter le taux d'endettement de la Confédération.

Nous pensons qu'avec l'Agenda 2020 du CIO, les chances de réussite sont plus grandes avec la possibilité de baisser les coûts grâce à une mise en œuvre supra-cantonale reliant les régions de montagne aux villes et utilisant en grande partie les infrastructures déjà existantes. Le risque de développer des installations qui seraient ensuite sous-utilisées est donc limité.

Par ailleurs, « SION 2026 » avec son concept innovant basé sur une approche intégrée devrait davantage favoriser des éléments positifs de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques tels que le rayonnement du pays, le développement d'un sentiment d'appartenance renforçant la cohésion nationale, le maintien et la création d'emplois dans diverses régions du pays, la promotion du sport – nécessaire dans une société trop sédentaire – et les impulsions attendues pour le tourisme.

Sur le plan économique, Travail.Suisse pronostique des retombées positives pour certaines branches économiques, en particulier le secteur de la construction et du tourisme, ce qui permettra de maintenir et de créer des emplois. Par ailleurs, l'organisation des Jeux d'hiver est aussi l'occasion de développer des technologies numériques en amont, ce qui contribue à favoriser l'innovation et donc la croissance et l'emploi.

## 2. Questionnaire

Comme demandé, nous répondons aussi au questionnaire joint en annexe qui précise et donne des détails complémentaires à nos considérations générales.

En vous remerciant par avance de réserver un bon accueil à notre prise de position, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Adrian Wüthrich, président



Denis Torche, responsable du dossier  
service public

Annexe : questionnaire rempli